



DURÉE 7 heures - 1 jour	RYTHME Session intra sur dates définies avec le client	PARTICIPANTS De 1 à 12 participants	TARIF 700 € - tarif intra 1 à 12 personnes
-----------------------------------	--	---	--

Identification de l'action

Formation : La pénibilité au travail **Référence :** PROG-FPF-PENAT - **Versión :** V7.0 - **Mise à jour :** 2026-06 - **Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN
NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État - SIRET : 438 408 676 00056 Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14
Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE & Liste Économique financière et sociale Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement
Référence source : FPF_PENAT_rev04_21052023

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre aux participants de comprendre le cadre réglementaire de la pénibilité au travail et de conduire une démarche d'évaluation, de prévention et de traçabilité des expositions.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail.
- Repérer les facteurs de pénibilité et les situations d'exposition.
- Conduire une démarche d'évaluation et de prévention adaptée au contexte professionnel.
- Réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Toute personne de l'encadrement et de la fonction HSE, RH, manager, animateur, superviseur ou chef d'équipe concernée par la prévention de la pénibilité au travail.

Prérequis : Aucun.

Admission / positionnement : Analyse du besoin, vérification des prérequis, questionnaire de positionnement et validation administrative avant démarrage.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 7 heures - 1 jour

Rythme / période : Session intra sur dates définies avec le client

Participants : De 1 à 12 participants

Format : Présentiel en intra

Lieu : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention

Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

Séquence 1 - Contexte réglementaire

- Comprendre les principales dispositions applicables à la pénibilité au travail.
- Identifier les obligations et points de vigilance liés à la prévention.

Séquence 2 - Facteurs de pénibilité

- Définir la pénibilité au travail et repérer les facteurs concernés.
- Identifier les situations professionnelles exposantes.

Séquence 3 - Évaluation et prévention

- Conduire une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité.
- Structurer un diagnostic et prioriser les actions à engager.

Séquence 4 - Plan d'actions et traçabilité

- Bâtir un plan d'actions ou un accord adapté à l'organisation.
- Assurer la traçabilité des expositions et préparer le transfert en situation de travail.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée ou classe virtuelle, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs selon le format retenu.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement / relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement ou relevé de connexion, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € - tarif intra 1 à 12 personnes

Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.

Financement possible selon situation : entreprise, OPCO, financement individuel ou autre dispositif à vérifier avant contractualisation.

Conditions détaillées précisées dans le devis, la convention, le contrat ou le bon de commande.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : https://3safe.fr

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande ou publiés selon les pratiques de l'organisme.

Documents associés possibles : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

100 % de satisfaction client en 2025 100 % de satisfaction stagiaire en 2025

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra, distanciel ou site client selon convention

Délais d'accès : Entrée possible sous 15 jours ouvrés après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Modalités de règlement : Selon convention, devis ou bon de commande accepté.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Email réclamations : contact@3safe.fr

Besoins matériels stagiaires

Le stagiaire doit disposer des moyens nécessaires au suivi de la formation : ordinateur ou support de prise de notes, accès internet en cas de distanciel, adresse email active, logiciels ou documents métiers précisés avant l'entrée en formation si nécessaire. EPI si pratique atelier.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention, enregistré IPRP en Région Normandie, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.